



AVERTISSEMENTS ET BANNISSEMENTS

1. L'utilisation de la propriété à des fins autres que touristiques n'est pas autorisée.
2. Toute activité contraire aux règles de coexistence, d'hygiène et d'ordre public est interdite, ainsi que le non-respect du règlement de copropriété.
3. Il est interdit d'effectuer toute action qui empêche le repos d'autres personnes, l'heure de silence est fixée de 22h00 à 10h00 le lendemain.
4. Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement. Il n'est permis de fumer que sur les balcons, les terrasses ou les jardins extérieurs lorsqu'ils sont présents.
5. Les animaux domestiques ne sont pas autorisés sauf autorisation expresse du gestionnaire.
6. Les clients ne sont pas autorisés à inviter des personnes non répertoriées dans le registre des registres à la propriété sans autorisation expresse.
7. Sauf accord préalable, les clients doivent quitter la propriété avant 10h00 le jour du départ, les clés doivent être restituées de la manière indiquée.
8. Les clients seront responsables de tous les dommages causés à la maison, ou aux espaces communs, par leur propre action ou omission. De tels dommages et intérêts peuvent également être réclamés au-delà de l'acompte versé.
9. Tout signalement concernant des problèmes ou des anomalies de la propriété doit être effectué au moment de l'enregistrement dans les 24 heures suivantes.



QUE FAIRE LE JOUR DU DÉPART

VEUILLEZ SUIVRE CES INSTRUCTIONS

1. L'heure de départ est fixée, sauf accord préalable, à 10h00. Veuillez vous organiser à temps afin d'être prêt à l'heure convenue afin de ne pas retarder le travail de l'entreprise de nettoyage.
2. Nous vous demandons de laisser la maison en bon état et organisée comme suit :
 - Placez des serviettes mouillées ou sales à l'intérieur du bain/de la douche.
 - Les draps et les couvertures peuvent être laissés dans la chambre à coucher, pas sur le sol.
 - Le service de ménage de fin de séjour fait référence au nettoyage de la maison, merci de ne pas laisser d'assiettes, verres ou autres ustensiles à laver.
 - Jetez les ordures la veille au soir à l'aide des bacs placés dans la rue.
 - Éteignez toutes les lumières et fermez les fenêtres, ne laissez pas les clés dans la serrure mais suivez les instructions qui vous seront envoyées.

Le non-respect de ce qui précède pourra entraîner la déduction du dépôt de garantie versé de tous frais relatifs aux frais de nettoyage supplémentaires, ainsi qu'en cas de non-restitution ou de détérioration des draps, serviettes ou autres articles ménagers.